

Duclos. » On y admit en plus grand nombre les termes scientifiques ; on modifia beaucoup de définitions pour les rendre plus précises ; aux phrases d'exemple choisies dans le langage le plus familier on en ajouta d'autres propres à la langue des livres, et l'œuvre parut plus digne du premier corps littéraire du monde entier. Cependant l'Académie ne se crut pas pour cela déchargée de la tâche qui lui avait été imposée par le cardinal de Richelieu, son fondateur, et, comme Sisyphe, elle se remit au travail aussitôt pour remonter le rocher qui roulait au bas de la montagne dès qu'il en avait atteint le sommet. Son secrétaire perpétuel, d'Alembert, et, après lui, Marmontel, se mirent dès lors, et sans interruption, à préparer une nouvelle édition, en faisant, sur les marges et dans les interlignes d'un exemplaire de 1762, les additions et les corrections que l'observation des faits leur faisait juger nécessaires. Mais bientôt la Révolution survint, l'Académie fut dissoute, et, d'après une loi du 6 thermidor an II, l'exemplaire annoté devint propriété nationale. L'année suivante, un décret de la Convention ordonna que l'exemplaire chargé de notes marginales et interlinéaires serait remis aux libraires Smith, Maradan et compagnie, pour être par eux rendu public après son entier achèvement, et enjoignit auxdits libraires de prendre avec des gens de lettres de leur choix les arrangements nécessaires pour que ce travail fût continué et achevé sans délai. La Convention avait parlé, il fallait obéir ; les libraires n'eurent pas de peine à trouver des littérateurs qui se chargèrent d'achever l'œuvre commencée par d'Alembert et Marmontel ; mais ce que l'Académie aurait fait en un demi-siècle, peut-être, fut bâclé en quatre ans, et le nouveau Dictionnaire fut imprimé en l'an VII (1798). On conçoit aisément que l'Académie française, lorsqu'elle fut reconstituée, n'ait pas voulu reconnaître un travail auquel elle avait eu si peu de part : il ne faut donc tenir aucun compte de cette édition de 1798, et c'est en 1835 seulement que parut celle qui est réellement la sixième, et qui doit être regardée comme succédant directement au dictionnaire de 1762.

Quand on songe à la multitude et à l'importance des événements politiques qui se sont accomplis en France pendant cette période de soixante-treize ans, aux immenses progrès réalisés en même temps dans les sciences, dans les arts, dans les mœurs, dans les idées, et surtout dans la langue politique, on se rend compte aisément de l'intérêt qui dut s'attacher à cette publication nouvelle. Les Français sont naturellement railleurs ; ils ont vu tomber tant de rois que la couronne et le trône eux-mêmes n'ont plus la puissance de comprimer le rire quand il vient sur leurs lèvres ; il n'est donc pas étonnant que les académiciens aient été souvent l'objet de nos plaisanteries et de nos critiques, surtout quand il est évident à tous les yeux que les choix de la docte assemblée n'ont pas toujours été dictés par le vrai mérite. Cependant, au milieu de nos sarcasmes, il y a toujours, même à notre insu, un certain respect pour le titre d'académicien, et nous sentons qu'il y a un honneur véritable attaché au droit de s'asseoir sur l'un des quarante fauteuils. Nous savons qu'il y a des grâces d'état ; c'est la sagesse des nations qui a proclamé cet axiome, dont personne ne conteste la vérité : un juge, assis sur son tribunal, nous inspire du respect, même quand nous le savons indigne de juger ses semblables, parce que notre connaissance du cœur humain nous persuade qu'il y a dans ses fonctions mêmes quelque chose qui doit réveiller en lui le sentiment de la justice ; de même un littérateur médiocre, admis parmi les juges de la langue, nous inspire dès lors plus de confiance ; nous sentons que sa position seule doit le rendre plus attentif, plus circonspect, et ces qualités peuvent, jusqu'à un certain point, tenir lieu des lumières qui lui manquent. Il a d'ailleurs des collègues plus éclairés, il n'est pas assez dépourvu de connaissances pour ne point sentir son infériorité, et tout nous autorise à penser qu'il ralliera son opinion à celle des plus habiles. Bien plus, lors même que quelques articles du dictionnaire, les moins importants nécessairement, auraient été composés, comme cela est assez probable, par des hommes étrangers à l'Académie et salariés par elle, nous sentons qu'ils ont dû faire ce travail commandé avec plus de soin qu'un travail ordinaire : il y a dans les choses une force réelle dont l'action ne pourrait être neutralisée que par une force contraire. Ainsi, les décisions consignées dans le *Dictionnaire de l'Académie* peuvent être l'objet de nos critiques ; mais cela n'empêche pas les plus rebelles, quand ils ont des doutes sur une question de grammaire ou de lexicographie, d'être les premiers à consulter l'Académie et d'éprouver une réelle satisfaction quand l'avis pour lequel ils inclinent y trouve sa confirmation. Mais ce n'est pas seulement pour la France que la publication de 1835 fut un véritable événement littéraire ; notre langue est étudiée partout, les chefs-d'œuvre de nos écrivains sont lus en tous lieux, et notre Académie française jouit à l'étranger d'une estime et d'une autorité bien moins contestées encore que chez nous : son dictionnaire ne pouvait donc manquer d'exciter partout un grand mouvement de curiosité ; il était depuis longtemps attendu, et il restera comme le vrai code de la langue française jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un autre code, émané de la même autorité. On lut avec un vif intérêt la préface de M. Villemain, placée en tête du dictionnaire et dont nous avons déjà parlé ; on la trouva digne de son auteur, et digne de l'Académie elle-même ; l'admiration générale dont elle fut l'objet était bien faite pour augmenter encore le sentiment de respectueuse déférence avec lequel fut accueillie l'œuvre collective de nos académiciens.

En 1835, non plus qu'en 1694 et en 1762, l'Académie française n'a point eu la prétention de faire un dictionnaire universel, c'est-à-dire un dictionnaire contenant tous les mots qui peuvent être employés dans toutes les circonstances possibles et par tous les Français, quelles que soient d'ailleurs leur position sociale et la nature ordinaire de leurs occupations ;

elle n'a jamais eu l'idée de composer une encyclopédie, ni de mêler à la langue de tout le monde celle qui ne se parle que dans certains métiers, dans certaines carrières ayant un caractère tout spécial ; elle n'a admis d'exception à cette règle générale que pour les termes visiblement français dans leur origine même, quand ceux-ci lui ont paru assez importants pour ne pas être omis. Son but paraît avoir été celui-ci : faire connaître tous les mots dont peuvent se servir les littérateurs, les publicistes, les orateurs, les professeurs, les gens du monde, le peuple en général quand il a la volonté de parler réellement français et non patois. Les termes de guerre, de marine, d'économie politique, sont admis en assez grand nombre pour qu'il soit possible à quiconque les connaît de comprendre tout ce qui s'écrit pour le public sur ces matières. En géométrie, et en général dans les sciences mathématiques, aucun des mots que les jeunes gens doivent rencontrer dans les études des collèges et des lycées n'est omis : *rhombe, parallépipède, asymptote, monôme, binôme*, etc., sont expliqués pour cette raison, quoique par leur forme savante ils semblent se confondre avec les termes spéciaux adoptés par une classe particulière de savants. Quant aux termes de blason, de chasse, de jeux divers, l'Académie en admet encore un grand nombre, bien qu'elle ait cru devoir en supprimer plusieurs, et ici elle a eu un motif très-différent : elle a cru devoir les conserver parce qu'ils sont pour la plupart puisés à une source toute nationale, et que, sous ce rapport, ils peuvent être considérés comme de précieux vestiges laissés au milieu de nous par notre vieux langage. Il en est tout autrement de cette foule de mots forgés par les chimistes, par les géologues, par les physiciens, et surtout par les botanistes ; d'abord, ils n'appartiennent point au langage de tout le monde, et, de plus, ils ont une physionomie tellement étrangère, disons le mot, tellement barbare, que ceux qui désirent la conservation de notre langue ne doivent pas même souhaiter qu'ils soient trop connus. Il est difficile de nier la sagesse de vues que ce cadre suppose, et tout homme de bonne foi conviendra que l'Académie a fait réellement ce qu'elle devait faire, sauf les imperfections inhérentes à tout travail humain. Si elle s'est plu à enrichir ses colonnes d'un très-grand nombre de proverbes vulgaires, comme plusieurs le lui ont reproché, c'est encore parce qu'elle aime tout ce qui est essentiellement français par son origine, et c'est en effet dans les proverbes que nous pouvons le mieux retrouver ce genre d'esprit, naïf et malin tout ensemble, qui caractérisait nos ancêtres, puisque nous ne lisons plus leurs livres, quoique souvent nous y puissions trouver des idées tout aussi ingénieuses, et plus sensées quelquefois, que dans nos écrivains modernes.

Pour définir les mots exprimant des idées générales, l'Académie n'a presque jamais eu recours au procédé qu'on pourrait appeler philosophique, et elle a bien fait, car, outre qu'elle n'eût été comprise que par le petit nombre, elle se serait exposée à voir contester l'exactitude de presque toutes ses définitions, tant il y a peu d'accord parmi les philosophes. Elle a mieux aimé appeler à son aide les synonymes et expliquer la plupart de ces mots les uns par les autres. On n'a pas manqué de faire remarquer qu'elle enferme ainsi très-souvent son lecteur dans un cercle d'où il ne peut sortir : ainsi, *surprise* veut dire *étonnement*, et *étonnement* signifie *surprise* ; *économie* se définit par *épargne*, et *épargne* par *économie* ; *être*, pris absolument, se traduit par *exister*, et *exister* veut dire *être*. Au premier coup d'œil, il semble que cette manière de définir les mots soit complètement illogique ; mais, quand on y réfléchit mieux, on reconnaît bientôt que c'est encore la meilleure, et qu'elle suffit presque toujours aux besoins de ceux qui cherchent les mots dans un dictionnaire. En effet, on ne doit pas supposer qu'ils ignorent complètement la langue ; s'il en était ainsi, il faudrait leur donner un professeur, et non pas un dictionnaire ; mais ils ne connaissent point tous les mots de la langue et ils ouvrent le dictionnaire pour y chercher ceux qu'ils ignorent. Or, il n'y a rien d'absurde à supposer que celui qui cherche *surprise* connaît *étonnement*, de même que celui qui cherche *étonnement* peut très-bien connaître *surprise* ; il est même permis de supposer que, dans certains cas, une personne qui ignore à la fois les deux mots, ou qui, du moins, les connaît mal, pourra s'en faire une idée assez exacte dès qu'elle aura appris qu'ils signifient à peu près la même chose ; les notions confuses qu'éveille en elle chacun de ces mots s'éclaireront suffisamment les unes par les autres.

Toutefois, le plaidoyer auquel nous venons de nous livrer pourrait être accusé de partialité en faveur du *Dictionnaire de l'Académie*, et ici notre contradicteur, nous devons le reconnaître, n'aurait pas tout à fait tort. Quelles sont, en effet, les conditions d'une définition complète ? Il faut que cette définition détermine le terme qui en est l'objet, de telle manière qu'on ne puisse la confondre avec un autre terme congénère. Or, et c'est Marmontel qui l'a dit excellemment, deux mots d'une langue ne sauraient exprimer dans tous les cas une seule et même idée, et pouvoir, en toute occasion, être indifféremment substitués l'un à l'autre, ce qui revient à dire qu'il n'y a pas de mots qui soient parfaitement et toujours synonymes. Cette considération suffit donc seule à faire condamner, jusqu'à un certain point, la méthode d'équivalence employée trop souvent par l'Académie. Prenons un exemple : sans doute un *âne* est un *baudet* ; mais ouvrons La Fontaine, et nous trouverons certains vers où le premier de ces mots ferait une assez triste figure, et réciproquement. Pour le fabuliste, si versé dans les finesses de notre langue, l'*âne*, c'est le quadrupède pris dans un sens général ; c'est l'animal utile, sobre, patient, sot, stupide si l'on veut ; en un mot, c'est la bête de somme. S'il nous le montre en butte à la brutalité de son maître ou à la méchanceté des enfants, c'est une victime, c'est l'*âne*. Citons quelques exemples :

Il se *faul* entr'aider, c'est la loi de nature.
L'*âne* un jour pourtant s'en moqua,
Et ne sais comme il y manqua,
Car il est bonne créature.

- Un meunier et son fils. . . .
Allaient vendre leur *âne* un certain jour de foire.
— Le plus *âne* des trois n'est pas celui qu'on pense.
— L'*ânier* qui tous les jours traversait ce gué-là,
Sur l'*âne* à l'éponge monta.

Dans ces divers cas, l'*âne* a simplement son caractère d'animal, de bête de somme. Au contraire, La Fontaine veut-il mettre en relief une circonstance comique, un côté ridicule, c'est le mot *baudet* qu'il a toujours soin d'employer :

.....
Ayant au dos sa rhétorique
Et les oreilles d'un *baudet*.
.....
Pendant ce beau discours,
Seigneur loup étrangla le *baudet* sans remède.
.....
Un *baudet* chargé de reliques
S'imagina qu'on l'adorait :
Dans ce penser il se carrait.
.....
Maître *baudet*, ôtez-vous de l'esprit
Une vanité si folle.

Ici le mot *âne* ôterait à l'idée toute sa finesse et tout son relief, ce qui n'empêche pas l'Académie de mettre au mot BAUDET : synonyme de *âne*. Évidemment, si notre La Fontaine avait assisté à la séance où cette difficulté a été si lestement tranchée, il n'eût pas signé le procès-verbal sans *clameur de haro*.

Deux reproches plus sérieux ont été adressés à nos académiciens ; c'est d'abord de n'avoir jamais indiqué l'étymologie ; ensuite de n'avoir cité, comme exemples de l'emploi des mots, que des phrases faites exprès par eux et dont la plupart n'expriment que des pensées fort insignifiantes. Est-ce la science qui a manqué aux académiciens de notre temps pour donner l'étymologie des mots ? Nous n'oserions pas le dire, et nous inclinierions plutôt à penser que, trouvant la plus grande partie du travail faite par leurs prédécesseurs à une époque où la science étymologique n'existait pas encore, ils ont reculé devant la pensée de tout recommencer et de retarder ainsi indéfiniment l'apparition de leur dictionnaire. Quant aux phrases d'exemples, on pourrait croire qu'ils ont fait acte de modestie en refusant de se citer eux-mêmes, puisque leurs ouvrages se trouvaient nécessairement au nombre de ceux où ils auraient dû, dans un autre système, puiser la plupart de leurs citations. Quoi qu'il en soit, il nous semble évident que le travail serait plus complet s'il faisait connaître l'origine et l'histoire des mots ; qu'il se lirait avec plus de plaisir si l'on y rencontrait à chaque pas quelques-unes des belles pensées exprimées par Pascal, Bossuet, Bourdaloue, Fénelon, Voltaire, J.-J. Rousseau, Montesquieu, Buffon, et par nos littérateurs modernes ; si l'oreille était de temps en temps charmée par l'harmonie des vers de nos grands poètes. Les lecteurs du *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* verront que, venu après le *Dictionnaire de l'Académie*, nous n'avons pas voulu qu'on pût nous faire les mêmes reproches : il fallait de longues et pénibles recherches pour remonter à l'origine première de tous les mots ; pour pouvoir donner des phrases d'auteurs comme exemples sur toutes les acceptions, il fallait consacrer un temps considérable à lire les principaux chefs-d'œuvre de notre littérature, depuis le xv^e siècle jusqu'au xix^e : nous n'avons pas reculé devant la difficulté de la tâche. Voltaire, avant nous, avait eu la même idée, c'est M. Villemain lui-même qui le constate dans la préface du dictionnaire : « Quand Voltaire vint à Paris, en 1778, pour donner encore une tragédie au public, voir le siècle qu'il avait fait et mourir, son infatigable activité d'esprit le fit songer même au *Dictionnaire de l'Académie*, et il entreprit de le recommencer sur le plan philologique qui convient aux langues vieilles. Il voulait recueillir, pour chaque mot, l'étymologie reconnue ou probable, les acceptions diverses, avec des exemples tirés des auteurs les plus approuvés, et faire revivre toutes les expressions pittoresques et énergiques de Montaigne, d'Amyot, de Charron, qu'a perdues notre langue. Voltaire arrêta lui-même le projet, se chargea de la lettre A, et avait hâte de mettre toute l'Académie à l'ouvrage. Mais cette dernière volonté de son testament littéraire se perdit après lui, et la révision du travail de 1762 fut continuée dans la même forme. »

Il est encore un autre point sur lequel nous avons cru pouvoir faire mieux, ou tout au moins autrement que l'Académie : notre langue renferme un grand nombre de mots dont la prononciation est douteuse, même pour les Français ; et pour les étrangers, on peut dire qu'une foule de mots offrent, sous ce rapport, des difficultés presque insurmontables ; or, l'Académie ne les résout que pour un très-petit nombre de cas. Fallait-il, pour être plus complet, essayer de ramener notre prononciation à des règles générales ? Si cela eût été possible, l'Académie l'aurait fait certainement ; nous avons tenté nous-même

ce travail, et nous avons reconnu que, presque partout, les règles qu'on aurait pu poser auraient dû être suivies d'exceptions si nombreuses qu'on ne pourrait plus distinguer les unes des autres. Nous en avons conclu qu'il fallait s'en tenir à l'usage comme règle unique, et nous avons constaté cet usage en indiquant la prononciation de chaque mot, isolément, au moyen des lettres mêmes de notre alphabet, considérées comme représentant partout les mêmes sons et les mêmes articulations, c'est-à-dire qu'après avoir donné l'orthographe usuelle de chaque mot, nous l'avons mis sous les yeux de nos lecteurs tel qu'il devrait être écrit si l'orthographe était toujours la peinture fidèle de la prononciation.

Nous avons dit que le travail de l'Académie, indépendamment des critiques que nous venons de faire relativement au plan qu'elle s'est tracé, présentait des imperfections dans l'exécution. Nous allons en signaler quelques-unes. Parmi les mots qu'on regrette de ne pas trouver dans son dictionnaire, il en est plusieurs qui méritaient à tous égards d'y occuper leur place ; tels sont : *achalandage, capitaliser, coloration, confortable, décigramme, diorama, éditer, incorrectement, moralisation, démoralisation, démoraliser*, etc. Il est vrai que, dans les explications qu'elle donne, aux articles où elle traite des particules *de, in, sous, re*, elle dit formellement que l'usage permet d'employer ces particules pour former un grand nombre de mots composés qu'il serait inutile de réunir dans un dictionnaire. Elle aurait pu dire la même chose des finales *age, able, ible, ment*, des initiales *contre, déci, centi, entre*, etc., et, par là, elle se serait excusée de la plupart des omissions qu'on lui reproche ; mais elle ne l'a pas fait, et tout ce que peuvent dire ses défenseurs, c'est qu'elle l'a laissé entendre. Cela suffit-il quand on a reçu la mission spéciale de résoudre toutes les difficultés de la langue ? Il est permis d'en douter, surtout quand il est évident qu'une vingtaine de pages ajoutées à chacun des deux volumes auraient suffi pour donner place à tous les mots dont l'absence est vraiment regrettable ; car, encore une fois, personne ne songe à exiger que le *Dictionnaire de l'Académie* soit un dictionnaire universel.

Outre l'orthographe et la signification des mots, le dictionnaire de la langue doit encore donner la solution des principales difficultés grammaticales. L'Académie l'a bien compris, et elle résout en effet les plus graves, quelquefois, mais rarement, en posant une règle générale, le plus souvent en donnant simplement un ou deux exemples où le cas douteux se trouve appliqué comme il doit l'être. Certains grammairiens auraient voulu que l'Académie motivât ses décisions : elle en a jugé autrement, et elle a bien fait peut-être au point de vue de son autorité ; car si elle avait raisonné ses opinions, on aurait pu vouloir les discuter avec elle, et chacun sait combien il est difficile de mettre d'accord les grammairiens quand ils entrent une fois dans la voie des controverses. Toutefois, il est regrettable que l'Académie ait laissé sans réponse beaucoup de questions, surtout quand elle a répondu à d'autres tout à fait analogues : ainsi, puisqu'elle indique les formes plurielles de beaucoup de mots en *al* ou de noms composés, pourquoi ne le fait-elle pas pour une foule d'autres ? Ici encore, nous avons cru devoir suivre une autre marche qu'elle, et nous avons fait en sorte que notre dictionnaire fournit immédiatement la réponse à toutes les questions de grammaire qui peuvent embarrasser les étrangers, et quelquefois les Français eux-mêmes. Mais quand l'Académie a prononcé, nous respectons presque toujours son arrêt, et nous nous efforçons de le respecter, même dans les cas particuliers qu'elle laisse indécis, prenant pour guide l'analogie et cherchant à deviner, d'après ses principes avoués, comment elle aurait résolu les difficultés si elle avait jugé convenable de les aborder. Pourtant, nous nous sommes permis, sur un très-petit nombre de points, d'adopter une opinion différente de la sienne : nous allons citer deux cas seulement, afin que nos lecteurs jugent si nous avons eu de bonnes raisons pour décliner ainsi l'autorité du savant aréopage. Quand un nom d'homme ou de ville se compose d'un article et d'un substantif, l'Académie ne met la majuscule qu'au substantif ; elle écrit *la Fontaine, la Bruyère, du Bellay*, et nous croyons devoir écrire *La Fontaine, La Bruyère, Du Bellay* ; nous ne connaissons point, parmi les illustrations de notre patrie, d'hommes qui se soient nommés *Fontaine, Bruyère, Bellay* ; ceux que nous connaissons avaient des noms qui commençaient par *La, Du* ; nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser de différencier par la majuscule cette première partie qui nous paraît tout aussi nécessaire que la seconde. A l'article consacré au mot *plus*, l'Académie donne cet exemple : *L'astronomie est une des sciences qui fait le plus ou qui font le plus d'honneur à l'esprit humain*, et elle ajoute cette remarque, que le dernier est plus usité. Nous nous prononçons d'une manière beaucoup plus absolue, et nous disons que, de ces deux façons de parler, la dernière seule est correcte. Nous reconnaissons, il est vrai, que la première peut être appuyée sur d'illustres exemples ; mais nous ne craignons pas de dire que les plus grands génies peuvent se tromper, surtout quand la langue n'est pas encore faite, et nous croyons qu'ils se sont trompés quand ils ont écrit des phrases de cette nature ; la logique le prouve, et l'usage actuel des bons écrivains vient à l'appui de la logique.

On le voit donc, le culte que nous avons voué à l'Académie n'est pas une idolâtrie ; nous mettons la raison au-dessus d'elle, mais nous reconnaissons que, dans l'ensemble de son travail, elle n'a pas eu elle-même d'autre guide que la raison. Les critiques que nous nous sommes permises n'ôtent rien au respect que ce corps illustre nous inspire et qu'il nous a toujours inspiré. Pour le prouver, nous allons, en terminant cette partie de notre revue lexicologique, rappeler ce que nous écrivions, il y a plus de dix ans, dans la préface d'un dictionnaire destiné surtout aux jeunes gens des écoles : « Depuis les factums de Furetière et les boutades de Chamfort, il est devenu en quelque sorte à la mode, parmi nos grammaticiens modernes, de débiter dans la carrière par une critique à l'adresse du *Dictionnaire de l'Académie*, et ces critiques sont d'une extrême vivacité, comme tout